

3. Assistants de prêts : amélioration de la gestion des transferts et des réservations

Il y a plusieurs types de problèmes gérés par les assistants de prêt, que ce soit lors des opérations de prêt ou de retour. Parmi les cas particuliers à gérer au retour figuraient les deux cas suivants :

- Retour d'un document réservé
- Retour d'un document dont le site de retour n'est pas le site dépositaire

Dans le paramétrage des assistants de prêt (Administration du réseau > Assistants de prêt), ces deux cas étaient matérialisés comme suit dans les versions antérieures de Decalog SIGB :

Exemplaire appartenant à un autre site et ne pouvant être délocalisé	
Bloquer le retour	☐
Afficher un message	☒
Message adulte	Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.
Message enfant	Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.
Prêter à l'abonné fonctionnel ⓘ	Gestions des transferts de retour ▼ ⊗

Exemplaire attribuable à une réservation	
Bloquer le retour	☐
Afficher un message	☒
Message adulte	Merci de déposer cet exemplaire dans le bac des documents réservés.
Message enfant	Merci de déposer cet exemplaire dans le bac des documents réservés.
Prêter à l'abonné fonctionnel ⓘ	Gestion des réservations ▼ ⊗

Ces deux cas ne suffisaient pas à prendre en compte l'intégralité des configurations possibles pour un réseau, c'est pourquoi ils ont été divisés en plusieurs cas :

- **Exemplaire ne pouvant être restitué dans ce site**
 - Ce cas bloque forcément le retour, et le message paramétré est affiché.
- **Exemplaire attribuable à une réservation sans navette (à retirer sur le site)**
- **Exemplaire nécessitant d'être transféré vers un autre site : la navette de réservation**
 - Ces cas peuvent bloquer le retour ou non. Si on choisit d'autoriser le retour, le prêt à un abonné fonctionnel est obligatoire afin de pouvoir traiter unitairement tous les cas de figure (qui seront présentés lors du retour unitaire depuis l'abonné fonctionnel).
- **Exemplaire nécessitant d'être transféré vers un autre site : la délocalisation au retour non autorisée**
- **Exemplaire nécessitant d'être transféré vers un autre site : la navette de retour**
 - Ces cas peuvent bloquer le retour ou non. Si l'on choisit d'effectuer le retour, le document sera prêté, au choix, soit à un abonné fonctionnel à renseigner (auquel cas les différents transferts seront à faire au moment du retour unitaire depuis cet abonné fonctionnel), soit à l'abonné fonctionnel de transfert défini pour chaque site dans chacun des cas.

Exemplaire ne pouvant être restitué dans ce siteEffectuer le retour ☐ Oui ☒ NonAfficher un message ☒ Oui ☐ Non

Message adulte Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.

Message enfant Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.

Exemplaire attribuable à une réservation sans navette (à retirer sur le site)Effectuer le retour ☐ Oui ☒ NonAfficher un message ☒ Oui ☐ Non

Message adulte Merci de déposer cet exemplaire dans le bac des documents réservés.

Message enfant Merci de déposer cet exemplaire dans le bac des documents réservés.

Exemplaire nécessitant d'être transféré vers un autre site : la navette de réservationEffectuer le retour ☐ Oui ☒ NonAfficher un message ☒ Oui ☐ Non

Message adulte Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.

Message enfant Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.

Prêter à l'abonné fonctionnel

 *Le prêt à un abonné fonctionnel permet de lister les exemplaires à transférer : les exemplaires pourront ainsi être restitués depuis le module de prêts-retours et faire l'objet d'un traitement unitaire. Sans abonné fonctionnel, les exemplaires sont automatiquement prêtés à l'abonné de transfert de navette de réservation vers le site de retrait demandé.*

Exemplaire nécessitant d'être transféré vers un autre site : la délocalisation au retour non autoriséeEffectuer le retour ☐ Oui ☒ NonAfficher un message ☒ Oui ☐ Non

Message adulte Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.

Message enfant Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.

Exemplaire nécessitant d'être transféré vers un autre site : la navette de retourEffectuer le retour ☐ Oui ☒ NonAfficher un message ☒ Oui ☐ Non

Message adulte Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.

Message enfant Vous ne pouvez pas rendre ce document dans ce site.

Exemples concrets : sur un réseau avec 2 sites (Sites A et B, qui ont mis en place des navettes de réservation et de retour entre eux) :

1) Un abonné rend sur l'automate de Site A un document réservé par un autre abonné à Site B. On se retrouve donc dans le cas « Exemple nécessitant d'être transféré vers un autre site : la navette de réservation » :

- Si on sélectionne « Effectuer le retour » = Non : alors le retour est refusé et le message paramétré est affiché à l'abonné. Il doit donc s'agir d'un message du type « Le retour n'a pas été effectué : le document nécessite un transfert, il doit être remis à un agent de la bibliothèque ».
- Si on sélectionne « Effectuer le retour » = Oui : le retour est effectué depuis l'assistant de prêt et est automatiquement prêté à l'abonné fonctionnel spécifié, ce qui permettra d'effectuer le transfert lors du retour depuis cet abonné fonctionnel. Un message est affiché à l'intention de l'abonné pour lui demander de confier le document au bibliothécaire ou de le mettre dans une caisse réservée aux documents à transférer.

2) Un abonné rend sur l'automate de Site A un document appartenant à Site B. On se retrouve donc dans le cas « Exemple nécessitant d'être transféré vers un autre site : la navette de retour » :

- Si on sélectionne « Effectuer le retour » = Non : alors le retour est refusé et le message paramétré est affiché à l'abonné. Il doit donc s'agir d'un message du type « Le retour n'a pas été effectué : le document nécessite un transfert, il doit être remis à un agent de la bibliothèque ».
- Si on sélectionne « Effectuer le retour » = Oui, et que l'on renseigne un abonné fonctionnel : le retour est effectué depuis l'assistant de prêt et est automatiquement prêté à l'abonné fonctionnel spécifié, ce qui permettra d'effectuer le transfert lors du retour depuis cet abonné fonctionnel. Un message est affiché à l'intention de l'abonné pour lui demander de confier le document au bibliothécaire ou de le mettre dans une caisse réservée aux documents à transférer.
- Si on sélectionne « Effectuer le retour » = Oui, et que l'on ne renseigne pas d'abonné fonctionnel : le retour est effectué depuis l'assistant de prêt et est automatiquement prêté à l'abonné fonctionnel de navette de retour vers Site B. Un message du même type que le précédent est affiché.

Comme on peut le voir dans la capture écran, l'interface a également été légèrement reprise pour clarifier le blocage éventuel du retour : un choix entre « Oui » et « Non » est désormais demandé, plutôt que de cocher une case.